



## TERMES DE RÉFÉRENCE

### RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) EN ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'APPUI À LA FORMULATION DES PROJETS DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION PRO-NATURE (CRAB)

#### 1. CONTEXTE

Le Fonds Haïtien pour la Biodiversité (FHB), en sa qualité de Fonds National Partenaire Pro-Nature (FNPPN), est responsable de la gestion d'une enveloppe dédiée à l'assistance technique destinée aux bénéficiaires potentiels. Cette assistance doit permettre aux organisations intéressées de mieux comprendre les lignes directrices, critères et formats de l'initiative Pro-Nature, de renforcer leurs capacités en conception de projets et en élaboration de budgets, et d'intégrer des dispositifs de suivi-évaluation crédibles. Conformément au Guide opérationnel Pro-Nature, ces ressources sont exclusivement affectées à la fourniture de services d'appui technique aux organisations éligibles et sont administrées par le FHB. Ne disposant pas en interne des ressources humaines nécessaires pour assurer ces services de manière structurée et impartiale, le FHB entend recourir à un(e) prestataire externe spécialisé(e) pour mettre en œuvre ce dispositif sur une période déterminée.

#### 2. OBJET DE LA MISSION

La mission vise à fournir, pour le compte du FHB, une assistance technique structurée, neutre et documentée aux organisations intéressées par les appels à projets Pro-Nature administrés par le FHB. Le/la Consultant(e) accompagne les bénéficiaires potentiels dans la compréhension des exigences, la structuration de leurs idées de projet, la formulation technique et budgétaire et l'intégration d'éléments de suivi-évaluation, sans se substituer aux organisations dans la rédaction finale et sans intervenir dans les processus d'évaluation ou de sélection des projets.

#### 3. RÉSULTATS ATTENDUS

Il est attendu que les organisations intéressées disposent d'une information claire et homogène sur les modalités de l'appel Pro-Nature, que leurs propositions soient mieux alignées sur les critères et formats requis, que la qualité technique et budgétaire des dossiers soumis au FHB soit sensiblement améliorée, et que l'utilisation de l'enveloppe d'assistance technique soit intégralement traçable, justifiée par des services effectivement rendus et conforme au Guide opérationnel.

#### 4. TÂCHES PRINCIPALES

Le/la Consultant(e), sous la supervision du FHB, met en œuvre les activités d'assistance technique définies par le CBF pour l'initiative Pro-Nature. Il/elle organise des séances d'information et des appuis ciblés aux organisations intéressées afin de clarifier les exigences, renforcer la structuration des propositions et vérifier leur cohérence technique et budgétaire, sans rédiger les projets à leur place.

Il/elle applique un calendrier et des modalités d'accès validés par le FHB, en garantissant un appui équitable, transparent, non discriminatoire et de qualité comparable pour tous les bénéficiaires potentiels. Il/elle tient un registre des appuis fournis, documente l'utilisation de l'enveloppe d'assistance technique, produit un rapport synthétique en fin de mission et s'abstient de toute implication dans l'évaluation ou la décision de financement. Il/elle offre toutes garanties d'indépendance et d'absence de conflit d'intérêts à l'égard des entités accompagnées.



## 5. PRINCIPES DÉONTOLOGIQUES ET EXCLUSIONS

Le/la Consultant(e) ne peut en aucun cas soumettre une proposition de projet comme bénéficiaire dans le cadre de cet appel Pro-Nature, ni être associé(e) comme partenaire rémunéré dans un projet appuyé, afin d'éviter tout conflit d'intérêts. Il/elle n'intervient pas dans l'évaluation, la notation, la sélection ou la décision de financement des propositions. Il/elle fournit un appui équitable et non discriminatoire à l'ensemble des organisations admissibles qui en font la demande dans les limites raisonnables de temps et de ressources, et s'engage à une stricte confidentialité des informations partagées par les organisations accompagnées.

## 6. PROFIL RECHERCHÉ

Le/la Consultant(e) doit justifier d'une expérience avérée en conception et gestion de projets financés par des bailleurs internationaux, idéalement dans les domaines de l'environnement, de la biodiversité, du changement climatique ou du développement durable, ainsi que d'une pratique concrète d'appui aux organisations locales dans la formulation de projets et la budgétisation. Une excellente maîtrise des cadres logiques, des approches de suivi-évaluation et des exigences des fonds environnementaux est attendue, de même qu'une maîtrise du français et du créole haïtien, et une capacité de travail en anglais. Le prestataire doit démontrer sa capacité à fonctionner avec une posture neutre, pédagogique et rigoureuse.

## 7. DURÉE, CHARGE DE TRAVAIL ET BUDGET

La mission est une consultance à durée limitée et à temps partiel, couvrant la période d'information et de préparation des propositions pour l'appel Pro-Nature concerné, avec une mobilisation flexible en fonction du calendrier fixé par le FHB. Le budget maximal disponible pour la prestation est celui de l'enveloppe d'assistance technique prévue au Guide opérationnel Pro-Nature et intégrée à la convention CBF-FHB; il inclut les honoraires du prestataire et les coûts directs liés à la mise en œuvre des activités (communication, outils, déplacements liés aux sessions d'appui, le cas échéant). Les modalités précises (taux journalier, nombre de jours estimés, calendrier de paiement) seront définies dans le contrat sur la base de l'offre retenue.

## 8. MODALITÉS DE SÉLECTION

Le FHB lancera un appel à manifestations d'intérêt ou une demande de propositions restreinte, conformément à ses procédures et aux exigences du CBF, sur la base des présents Termes de Référence. Les candidats devront soumettre une offre technique présentant leur compréhension de la mission, une méthodologie d'appui adaptée au contexte, un calendrier indicatif d'intervention et les références pertinentes, ainsi qu'une offre financière détaillée respectant le plafond disponible. La sélection se fera sur la base de la qualité technique, de l'expérience démontrée et de la capacité à garantir neutralité, rigueur et conformité au Guide opérationnel.

Les candidatures doivent être transmises par courriel à l'adresse électronique suivante [passation\\_marches@biodiversite.ht](mailto:passation_marches@biodiversite.ht) en indiquant en objet: «Consultance – Assistance technique Pro-Nature». La date limite de soumission est le 14 novembre 2025. Seuls les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.